

voise d'utilité publique, Moynier et Maunoir à la rue Neuve-du-Manège, etc.

En nous permettant d'apprécier les lignes harmonieuses de ces lieux historiques, et de redécouvrir la richesse du patrimoine architectural du berceau de la Croix-Rouge, cette réalisation de la Société Henry Dunant procure un intense plaisir esthétique. Elle fait œuvre utile également en nous permettant de mieux visualiser les étapes qui ont fait de Genève «la capitale de la Croix-Rouge», de mieux comprendre à quel point le cadre de vie et les centres d'intérêt communs des acteurs de la Croix-Rouge naissante ont pu renforcer leurs convictions profondes.

Cet album possède le charme des albums de famille ; il nous rend Henry Dunant plus vivant, plus familier, plus proche. Alors, goûtons notre plaisir !

Jacques Meurant

Dans les revues

● **Réfugiés** (publié chaque mois par la section de l'information du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Palais des Nations, 1211 Genève 10) traite essentiellement dans son numéro 35 de novembre 1986 de la 37^e session du Conseil exécutif du HCR. Dans son discours d'ouverture, J.-P. Hocké, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, a tout d'abord tenu à définir la nature du rôle du HCR : « Lorsque le HCR a été établi, les réfugiés étaient dans une large mesure une affaire européenne — un legs de la deuxième guerre mondiale et des transformations politiques qu'elle a amenées sur le continent européen. Le problème des réfugiés revêt aujourd'hui une dimension internationale, souvent indissociable de la problématique du développement politique, social, culturel et économique du tiers monde ».

Il a estimé ensuite que les Etats ne devaient plus considérer avoir rempli leurs obligations en contribuant généreusement aux programmes du HCR mais qu'il était nécessaire qu'ils manifestent leur volonté politique collective pour chercher des solutions aux problèmes des réfugiés.

« Il est vital », a poursuivi M. Hocké, « que l'assistance du HCR ne devienne pas une fin en soi, que les problèmes humanitaires ne soient pas exploités à des fins politiques, que l'aide aux réfugiés ne serve pas à anesthésier les conséquences des conflits et éluder l'obligation de se pencher sur les causes profondes des mouvements des réfugiés. L'assistance du HCR et le moment de répit qu'elle ménage doivent plutôt être utilisés de façon constructive pour tenter de résoudre les problèmes de fond ».

Le numéro 36 de *Réfugiés* daté de décembre 1986 offre un tour d'horizon de la situation des réfugiés dans le monde à fin 1986. Cinq dossiers consacrés à l'Afrique, l'Amérique latine, l'Europe et l'Amérique du Nord,

l'Asie du Sud-Est et au Pakistan et à l'Iran donnent une vue générale de la situation des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les régions du monde où la concentration de réfugiés est la plus forte.

L'excellente collaboration qui existe entre le HCR et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est illustrée dans l'un et l'autre numéro de cette revue par des interviews de hautes personnalités de Sociétés nationales. Ainsi M^{me} Meneca de Mencia, présidente de la Croix-Rouge hondurienne, qui explique dans un entretien accordé à *Réfugiés* le travail effectué par son organisation en faveur des réfugiés nicaraguayens ladinos. Le D^r Mouloud Belaouane, président du Croissant-Rouge algérien, après avoir rappelé l'importante collaboration de son institution avec le HCR à la fin de la guerre d'Algérie, à l'occasion du retour de 200 000 réfugiés, décrit le programme d'assistance que le Croissant-Rouge algérien a entrepris avec le concours du HCR en faveur des réfugiés du Sahara occidental.

Au cours d'une interview, M. Jacques Moreillon, directeur général du CICR, après avoir présenté ses commentaires sur la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, évoque la complémentarité des mandats respectifs du CICR et du HCR. Il estime que les deux institutions pourraient développer encore la réflexion sur les concepts communs qu'elles partagent, sur les principes fondamentaux qui guident leur action, notamment ceux d'humanité, d'impartialité et de neutralité. Comme le dit M. Moreillon: «Le moteur du HCR, comme le moteur de la Croix-Rouge, c'est le principe d'humanité, c'est-à-dire l'identification à la souffrance d'autrui. Constaté qu'un être est sans aide et lui donner ce que son protecteur naturel, c'est-à-dire l'Etat, ne peut plus lui donner, soit parce que cet Etat est devenu son ennemi, soit parce qu'il est dans les mains d'un Etat ennemi. Dans les deux cas, cette personne a perdu la protection naturelle que tout Etat doit à son citoyen. Et, ayant perdu cette protection, il a besoin d'une autre protection, celle du HCR, celle du CICR, celle de l'action humanitaire. Je pense qu'il en va de même des principes de neutralité ou d'impartialité».

Rappelons enfin que le Prix Balzan 1986 pour l'humanité, la paix et la fraternité entre les peuples avait été décerné en septembre 1986 au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés «en reconnaissance de son œuvre humanitaire grandiose déployée sans interruption depuis 1951 en faveur d'innombrables personnes de tous les âges et de toutes les conditions, forcées d'abandonner leur pays d'origine, se trouvant confrontées, sans défense et sans moyens, devant d'énormes difficultés d'intégration dans des communautés nationales qui leur sont étrangères de par la langue, la culture et les coutumes».

● **La Ligue**, magazine trimestriel de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, présente dans son numéro 4 daté d'octobre 1986, un dossier sur «Sang donné, vie sauvée», thème de la Journée mondiale 1986 de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ce dossier de caractère à la fois didactique et documentaire permet au lecteur de mieux comprendre l'im-

portance du don du sang, notamment au bénéfice des hémophiles (qui font l'objet d'une enquête spéciale au Brésil) et des activités du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en la matière. La Ligue pour sa part, comme le souligne le D^r Anthony Britten, nouveau directeur du département du Programme du sang de la Ligue, entend promouvoir le développement des services de transfusion sanguine dans les pays où ils sont inexistantes ou limités, mais selon une approche graduelle et en fonction du développement des services sanitaires de ces pays; de même estime-t-il important d'encourager les Sociétés nationales largement engagées dans les programmes de sang à aider celles dont le rôle est plus modeste. L'exemple des services de transfusion sanguine de Harare et Bulawayo au Zimbabwe auxquels la Ligue consacre une enquête, est tout à fait significatif.

Le Zimbabwe qui est l'un des très rares pays africains à connaître une véritable autosuffisance dans le domaine du sang pourrait à l'avenir jouer un rôle intéressant dans la formation aux Services de transfusion sanguine des pays anglophones d'Afrique ou, tout au moins, de la région de l'Afrique australe.
